RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 05115
Numéro SIREN : 484 918 123
Nom ou dénomination : HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 28350

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°28350 en date du 18/07/2017

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

hit holding d'infrastructures de transport S.A.S.

Comptes sociaux

31 décembre 2016



SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE 3

1. COMPTE DE RÉSULTAT 3

2. BILAN 4

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 5

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 6

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 7

1 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE 7

2 PRINCIPES COMPTABLES 7

2.1 IMMOBILISATIONS FINANCIERES 7
2.2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 7

3 COMMENTAIRES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE 8

3.1 INCIDENCE SUR LA PRISE DE CONTROLE DU GROUPE SANEF 8
3.2 COMPTE DE RESULTAT 9
3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES 10
3.4 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION 10
3.5 CAPITAUX PROPRES 11
3.6 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 12
3.7 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION 14
3.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 14
3.9 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES 15

4 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 15

ETATS DE SYNTHESE

1. *COMPTE DE RÉSULTAT*

	2016	2015
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires		
Autres produits		
Charges opérationnelles	**(1 357)**	**(3 869)**
Achats et charges externes	(1 356)	(3 868)
Charges de personnel		
Autres charges		
Impôts et taxes	(1)	(1)
Dotations aux amortissements et provisions		
Bénéfice opérationnel	**(1 357)**	**(3 869)**
Charges d'intérêts et charges assimilées	(127 090)	(175 321)
Autres charges financières	(1 918)	(2 126)
Produits financiers	286 007	299 131
Charges exceptionnelles	(1 680)	(49 278)
Produits exceptionnels	9 733	43 000
Bénéfice avant impôt	**163 696**	**111 537**
Impôt sur les résultats	34 073	61 766
Bénéfice net de l'exercice	**197 768**	**173 303**

2. *BILAN*

ACTIF	**31.12.2016**	**31.12.2015**
(en milliers d'euros)		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	4 443 678	4 443 678
Total actifs immobilisés	**4 443 678**	**4 443 678**
Clients, autres créances et comptes de régularisation	106 399	104 661
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 969	97 810
Total actif circulant	**181 368**	**202 470**
TOTAL DE L'ACTIF	**4 625 046**	**4 646 148**

PASSIF	**31.12.2016**	**31.12.2015**
(en milliers d'euros)		
Capital	1 512 268	1 512 268
Primes d'émission	73 434	108 796
Réserves	62 853	54 188
Report à nouveau	-	-
Résultat	197 768	173 303
Capitaux propres	**1 846 323**	**1 848 555**
Provisions pour risques et charges	**38 580**	**46 633**
Emprunts et dettes financières	2 697 715	2 697 715
Autres dettes et comptes de régularisation	42 427	53 244
Total dettes	**2 740 142**	**2 750 960**
TOTAL DU PASSIF	**4 625 046**	**4 646 148**

3. *TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES*

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
01 janvier 2015	1 512 268	165 720	45 974	-	164 291	1 888 252
Dividendes					(156 076)	(156 076)
Distribution exceptionnelle		(13 924)				(13 924)
Distribution avec paiement en titres		(43 000)				(43 000)
Affectation du résultat 2014			8 215		(8 215)	
Résultat 2015					173 303	173 303
31 décembre 2015	**1 512 268**	**108 796**	**54 188**	**-**	**173 303**	**1 848 555**

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
01 janvier 2016	1 512 268	108 796	54 188	-	173 303	1 848 555
Dividendes					(164 638)	(164 638)
Distribution exceptionnelle		(35 362)				(35 362)
Affectation du résultat 2015			8 665		(8 665)	
Résultat 2016					197 768	197 768
31 décembre 2016	**1 512 268**	**73 434**	**62 853**	**-**	**197 768**	**1 846 323**

4. *TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE*

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net	**197 768**	**173 303**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(6 135)	8 403
Marge brute d'autofinancement	**191 633**	**181 706**
Variation des clients et autres créances	(3 766)	23 455
Variation des fournisseurs et autres dettes	(10 817)	39 087
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**(14 583)**	**62 542**
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**177 050**	**244 248**
Acquisition d'immobilisations financières		
Cession d'immobilisations financières		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Dividendes versés aux actionnaires	(200 000)	(170 000)
Dividendes versés en nature (actions)		(43 000)
Augmentation de capital		
Emission d'emprunts		195 152
Remboursement d'emprunt et avances		(250 000)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**(200 000)**	**(267 848)**
Variation de trésorerie	**(22 950)**	**(23 600)**
Trésorerie, début d'exercice	97 919	121 519
Trésorerie, fin d'exercice (1)	74 969	97 919

(1) Trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières de placement et disponibilités	74 969	97 810
Comptes courants cash pooling		110
Trésorerie de clôture	**74 969**	**97 919**

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE

La société HIT a été constituée le 2 novembre 2005, en vue de se porter acquéreur des titres de Sanef, dans le cadre de la cession par le gouvernement français de ses participations dans trois sociétés concessionnaires d'autoroutes.

L'acquisition s'est concrétisée le 3 février 2006 et HIT est devenu l'actionnaire unique de Sanef.

HIT détenait également 100 % de la société HIT Finance BV, société sise au Pays- Bas, avec laquelle elle a fusionné en date du 16 octobre 2014.

Le siège social de la société est situé 30 boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux.

La société HIT a comme actionnaire majoritaire le groupe Abertis dont le siège est en Espagne à Barcelone. Les comptes consolidés de HIT sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Abertis.

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement ANC n°2016-07.

2.1 Immobilisations financières

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une provision est constituée si la valeur d'inventaire, déterminée sur la base des perspectives financières ou de la situation nette comptable des filiales et participations, est inférieure au prix de revient.

2.2 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3 COMMENTAIRES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

3.1 Incidence de la prise de contrôle du groupe Sanef

La société HIT établit des comptes consolidés. Au 31 décembre 2016 le périmètre de consolidation des filiales et participations est le suivant :

Sociétés	Activité
Sanef	Concession autoroutière
Sapn	Concession autoroutière
eurotoll	Télématique
eurotoll Central Europe zrt	Distributeur
Bip & Go	Distributeur (télématique)
SE A14	Exploitation d'autoroutes
Sanef Aquitaine	Exploitation d'autoroutes
SE BPNL	Exploitation d'autoroutes
Léonord Exploitation	Exploitation d'autoroutes
Léonord	Concession autoroutière
Sanef-Saba Parkings France	Concession de parkings
ALIS	Concession autoroutière
Routalis	Exploitation d'autoroutes
A'lienor	Concession autoroutière

Depuis le 1er juin 2006, les sociétés du groupe Sanef sont intégrées dans le groupe fiscal dont HIT est la tête.

Au 1er janvier 2016 le périmètre d'intégration fiscale du groupe comprend les sociétés Sanef, Sapn, SODERANE, eurotoll, la Société d'Exploitation de l'Autoroute A14 (SEA14), Sanef Aquitaine, Bip & Go et la Société d'Exploitation du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (SE BPNL).
Les sociétés Sanef Concession, SONORA, GSA Location et Sanef Développement ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation par transmission universelle de patrimoine au sein du groupe.

3.2 Compte de résultat

En 2016 les « **charges externes** » sont constituées :

- d'honoraires à hauteur de 467 milliers d'euros, contre 652 milliers d'euros en 2015,
- de commissions bancaires pour 773 milliers d'euros. En 2015 les commissions bancaires étaient de 3.084 milliers d'euros dont 2.267 milliers d'euros de frais d'émission liés à l'émission obligataire de 200 millions d'euros du 22 septembre 2015 (Cf. ***3.6*** Emprunts et dettes financières) .
- de primes d'assurances pour 116 milliers d'euros.

La Contribution économique territoriale (CET) est composée de deux contributions, la Contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur les biens passibles d'une taxe foncière et la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont l'assiette est la valeur ajoutée produite par l'entreprise.

La société HIT ne dégage pas de valeur ajoutée et n'est soumise qu'à une contribution minimale au titre de la CFE qui constitue le poste « impôts et taxes ».

En 2016 les « **produits financiers** » se décomposent en produits de participations et en autres produits financiers.

Les produits de participations comprennent les dividendes versés par Sanef pour 280.000 milliers d'euros. En 2015 HIT a reçu des dividendes versés par Sanef pour 293.000 milliers d'euros dont 43.000 milliers d'euros payés en actions de Sanef-ITS.

Les autres produits financiers sont constitués par l'amortissement de primes d'émission d'emprunt pour 5.969 milliers d'euros (Cf. ***3.4***) et par des revenus de valeurs mobilières de placement pour 24 milliers d'euros.

Le poste « **intérêts et charges assimilés** » comprend :

- un montant de 2.605 milliers d'euros en 2016 et de 6.631 milliers d'euros en 2015 qui représentent l'amortissement sur l'exercice de la perte de valeur constatée lors de la réduction des swaps de couverture dans les opérations de remboursements anticipés sur la « tranche A » de l'emprunt bancaire syndiqué effectuées le 18 mars 2011 à hauteur de 750 millions d'euros et le 12 avril 2012 pour 334 millions d'euros (Cf. ***3.6***),
- un montant de 6.888 milliers d'euros d'amortissement de la prime de 72.898 milliers d'euros versée aux porteurs d'obligations dans le cadre du refinancement en 2014 et étalée jusqu'en 2025 (Cf. ***3.6*** - **5**),
- un montant de 1.095 milliers d'euros sur opération de swap dans le cadre du refinancement opéré en 2015 (Cf. ***3.6*** - **6**),
- En 2015 ce poste comprenait également un montant de 33.333 milliers d'euros au titre de la soulte versée dans le cadre du refinancement opéré en 2015 (Cf. ***3.6*** - **6**),

Les « **autres charges financières** » représentent l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement d'emprunts obligataires pour 1.918 milliers d'euros (Cf. ***3.4***).

Les « **produits exceptionnels** » représentent la reprise de provision constituée en 2013 au titre du risque fiscal sur l'exercice 2012 lié au plafonnement de déductibilité des charges financières nettes, appelé « rabot fiscal ».

En 2015 ce poste comprenait le prix de cession à Abertis des titres des sociétés du groupe Sanef-ITS.
HIT a reçu de Sanef les titres des sociétés du groupe Sanef-ITS en paiement du dividende à hauteur de 43.000 milliers d'euros. Ces mêmes titres ont été remis par HIT à Abertis dans le cadre de la distribution de prime d'émission pour paiement en nature pour 43.000 milliers d'euros (Cf. ***3.5***).

Les « **charges exceptionnelles** » comprennent :

- la dotation pour intérêts de retard sur l'exercice 2015 à hauteur de 1.680 milliers d'euros au titre du risque provisionné concernant la transposition dans les comptes de HIT de la règle du plafonnement de déductibilité des charges financières, règle dite du « rabot fiscal » (art. 23 de la loi de finance 2013),

- En 2015 ce poste comprenait :

    - la dotation sur l'exercice, de ce même risque, à hauteur 4.400 milliers d'euros et des intérêts de retard sur 2014 pour 1.878 milliers d'euros,

    - la valeur nette comptable des titres Sanef ITS cédés à Abertis à hauteur de 43.000 milliers d'euros.

Le poste « **impôt sur les résultats** », hors la contribution additionnelle sur les distributions de 4.939 milliers d'euros en 2016, est créditeur de 39.012 milliers d'euros (64.734 milliers d'euros en 2015), dont 56 milliers d'euros de régularisations de l'impôt et crédits d'impôts 2015.
Il traduit l'économie d'impôt induite par l'intégration fiscale du groupe Sanef à HIT et se décompose comme suit, hors crédits d'impôt :

- charge d'impôt du groupe HIT : 219.071 milliers d'euros (176.831 milliers d'euros en 2015),

- produit d'intégration fiscale groupe Sanef : 258.026 milliers d'euros (241.566 milliers d'euros en 2015).

Au 31 décembre 2016 HIT dispose de déficits reportables propres pour un montant de 1.507.693 milliers d'euros.

3.3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2016 les « **immobilisations financières** » d'un montant de 4.443.678 milliers d'euros, sont constituées par des titres de participation dans la société Sanef.

3.4 Autres créances et comptes de régularisation

Au 31 décembre 2016 les « **autres créances** » comprennent :

- Le poste « Fournisseurs débiteurs» pour 233 milliers d'euros d'avoir à recevoir.

- les comptes courants des sociétés intégrées fiscalement qui représentent le solde de contribution des filiales du périmètre fiscal au paiement de l'impôt, pour un montant de 39.455 milliers d'euros (28.990 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Ces créances ont une échéance à moins d'un an.

Le poste des comptes de régularisation comprend quant à lui :

- Les primes d'émission ou de remboursement liées aux emprunts obligataires émis par HIT et par la filiale absorbée HIT Finance BV, pour un montant net de 9.885 milliers d'euros.
  Les primes d'un montant brut de 25.417 milliers d'euros sont amorties sur la durée des emprunts correspondants.

- Le poste « charges constatées d'avance » pour un montant de 56.826 milliers d'euros. HIT, dans le cadre de son opération de refinancement (Cf. ***3.6***), a payé aux porteurs d'obligations rachetées une prime de 72.898 milliers d'euros dont 2.296 milliers d'euros constatés dans le résultat en 2014 et 70.602 milliers d'euros en charges constatées d'avance étalées linéairement jusqu'en 2025.

3.5 Capitaux propres

Au 31 décembre 2016 le capital social de la société HIT est composé de 1.512.267.743 titres d'un nominal de 1 euro.

Depuis 2007 et jusqu'au 31 décembre 2015, par décisions collectives, les Associés ont décidé des distributions exceptionnelles ou complémentaires, proportionnellement à leur participation au capital, prélevées sur le compte de primes d'émission pour un montant total de 382.153 milliers d'euros.

Les Associés réunis en date du 19 avril 2016 ont décidé une distribution exceptionnelle prélevée sur le compte de primes d'émission pour un montant de 35.362 milliers d'euros, versée en numéraire.

Capital social et primes :

(en milliers d'euros)	**Nombre de titres**	**Valeur nominale**	**Montant du capital**	**Primes d'émission**
1er janvier 2007	1 512 267 743	0.001	1 512 268	490 949
Décisions collectives d'Associés du 25 avril 2007 au 5 mai 2015				(382 153)
31 décembre 2015	1 512 267 743	0.001	1 512 268	108 796
Décisions collectives d'Associés du 19 avril 2016				(35 362)
31 décembre 2016	**1 512 267 743**	**0.001**	**1 512 268**	**73 434**

Par décision des Associés du 19 avril 2016, le résultat de l'exercice 2015 de 173.303 milliers d'euros, en l'absence de report à nouveau antérieur, formant un bénéfice distribuable du même montant a été affecté à la réserve légale pour 8.665 milliers d'euros ainsi qu'à la distribution d'un dividende pour 164.638 milliers d'euros (Cf. **3.** tableau de variation des capitaux propres).

Le montant total distribué aux Associés en 2016 s'élève à 200.000 milliers d'euros. Il était de 213.000 milliers d'euros en 2015.

3.6 Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	**31.12.2016**	**31.12.2015**
Emprunts et dettes financières	2 650 000	2 650 000
Intérêts courus	47 715	47 715
Total	**2 697 715**	**2 697 715**

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

(en milliers d'euros)	**31.12.2016**	**31.12.2015**
A un an au plus	47 715	47 715
De 2 ans à 5 ans	2 000 000	500 000
A plus de 5 ans	650 000	2 150 000
Total	**2 697 715**	**2 697 715**

Les emprunts ont été souscrits en euros, à taux fixe pour 2.650.000 milliers d'euros.

Financement et dettes financières non courants

L'opération d'acquisition de Sanef a été réalisée au moyen de fonds propres et d'un endettement dont les caractéristiques au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

1. Emprunt obligataire émis le 27 octobre 2006 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 1.500.000 milliers d'euros au taux de 4,875 % remboursable intégralement le 27 octobre 2021.
   Cet emprunt est assorti d'une prime d'émission de 16.830 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 4.500 milliers d'euros.

2. Emprunt obligataire émis le 10 mars 2011 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 750.000 milliers d'euros au taux de 5,750 % remboursable intégralement le 9 mars 2018.
   Cet emprunt est assorti d'une prime de remboursement de 2.227 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 2.062 milliers d'euros.

3. Emprunt obligataire émis le 12 avril 2012 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 400.000 milliers d'euros au taux de 5,750 % remboursable intégralement le 9 mars 2018.

Cet emprunt est assorti d'une prime d'émission de 18.712 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 1.200 milliers d'euros.

4. Emprunt bancaire syndiqué émis le 31 octobre 2006 par HIT d'un montant de 1.150.000 milliers d'euros (« tranche A »), remboursable progressivement à partir de 2010 jusqu'au 31 octobre 2013. Le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois.
   Au 31 décembre 2010 le capital restant à rembourser était de 1.100.000 milliers d'euros.

   Un remboursement anticipé de 750.000 milliers d'euros a été effectué le 18 mars 2011 couvert par l'emprunt obligataire émis le 10 mars 2011 par HIT Finance BV (Cf. point **2.** ci-dessus).

   Le solde de l'emprunt initial a fait l'objet d'un remboursement de 334.091 milliers d'euros le 12 avril 2012 couvert par l'emprunt obligataire émis à la même date par HIT Finance BV (Cf. point **3.** ci-dessus).

La « tranche A » de l'emprunt bancaire syndiqué a fait l'objet de swaps de taux, qualifiés de couverture.

La réduction des swaps induite par l'opération de remboursement sur la « tranche A » pour 750 millions d'euros le 18 mars 2011 a généré un paiement de soulte de 50.120 milliers d'euros en 2011.

La réduction des swaps induite par l'opération de remboursement du solde sur la « tranche A » pour 334 millions d'euros le 12 avril 2012 a généré un paiement de soulte de 26.430 milliers d'euros en 2012.

Ces charges sont étalées sur la durée d'amortissement de l'emprunt couvert, soit jusqu'en 2018.

La charge financière supportée a été de 9.493 milliers d'euros en 2016 et 46.851 milliers d'euros en 2015 (Cf. ***3.2***).

5. HIT a procédé en septembre 2014 à une opération de refinancement de sa dette obligataire (opération de « Liability Management »).

   Le groupe a racheté une partie de sa dette obligataire émise, via sa filiale néerlandaise HIT Finance BV, en 2011 et 2012 à un taux de 5,750% et à échéance 2018 pour un total de 1.150.000 milliers d'euros (Cf. points **2** et **3**). Le rachat porte sur un montant de 400.000 milliers d'euros. Afin de permettre ce rachat, une prime de 72.898 milliers d'euros (la « prime de rachat ») a été versée aux obligataires apportant leurs titres à l'opération de refinancement.

   La société HIT SAS a concomitamment émis une dette obligataire pour 450.000 milliers d'euros sur 10,5 ans à échéance mars 2025 offrant un coupon de 2,25%. La prime de rachat pour 72.898 milliers d'euros de l'ancienne dette 2011 et 2012 est intégrée au calcul du taux d'intérêt effectif de cette émission de refinancement 2014.

   Par ailleurs, une opération de couverture des taux fixant les taux d'intérêts applicables à l'opération sur la période 2018 – 2025 (swaps de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie) a été mise en place entre le début de l'opération et sa réalisation. Cette opération, lors de son débouclage en septembre 2014, a résulté en une soulte à payer de 7.616 milliers d'euros. Son étalement par résultat sera opéré à partir de 2018.

   Cette opération de refinancement a permis au groupe HIT de s'assurer un financement de 450.000 milliers d'euros à un taux coupon de 2,25% fixé pour la période 2018 – 2025.

6. En septembre 2015 HIT a procédé à nouveau à une opération de refinancement de sa dette obligataire.

   La société a racheté une partie de sa dette obligataire émise en 2011 et 2012 à un taux de 5,75% d'échéance 2018 d'un total de 1 150 millions d'euros, dont le nominal avait été ramené à 750 millions d'euros en 2014 lors d'une première opération de rachat d'obligation financé par une émission de 450 millions d'euros de maturité 2025 et portant un taux intérêt de 2,25%. Le rachat effectué en 2015 porte sur un montant de 250 millions d'euros. Afin de permettre ce rachat, une prime de 33,3 millions d'euros (la « prime de rachat ») a été versée aux obligataires apportant leurs titres à l'opération de refinancement. Cette prime a été entièrement constatée en charges de l'exercice 2015.

   La société HIT SAS a concomitamment émis une dette obligataire pour 200 millions d'euros en abondant la souche mars 2025 offrant un coupon de 2,25% émise en septembre 2014 pour 450 millions d'euros.

   Cette opération de refinancement a permis à HIT de s'assurer un financement complémentaire de 200 millions d'euros à un taux coupon de 2,25% fixé pour la période 2018 – 2025.

3.7 Autres dettes et comptes de régularisation

Au 31 décembre 2016, le poste « **autres dettes** » comprend essentiellement :

- Des dettes fournisseurs pour 55 milliers d'euros.
- Les comptes courants de filiales pour 256 milliers d'euros représentant un excédent de contributions à l'impôt sur les sociétés.
- L'impôt sur les bénéfices pour 38.258 milliers d'euros représentant le solde de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe HIT au titre de cet exercice.

Ces dettes ont une échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2016 ce poste comprend par ailleurs 3.847 milliers d'euros de produits constatés d'avance représentant le solde de primes sur émissions obligataires amorties sur la durée de l'emprunt (Cf. ***3.6***).

3.8 Transactions avec les entreprises et les parties liées

Au 31 décembre 2016 le poste « autres créances » comprend les comptes courants de Sanef pour 25.817 milliers d'euros, Sapn pour 13.060 milliers d'euros, Bip&Go pour 578 milliers d'euros.

Ces comptes courants représentent le solde de la contribution à l'impôt sur les bénéfices dû par les sociétés filles à HIT au titre de l'exercice 2016 dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2016 le poste « autres dettes » comprend les comptes courants de Sanef Aquitaine pour 176 milliers d'euros, SE BPNL pour 47 milliers d'euros, SEA14 pour 12 milliers d'euros et SODERANE pour 9 milliers d'euros.

Ces comptes courants représentent l'excédent de contribution à l'impôt sur les bénéfices des sociétés filles au titre de l'exercice 2016 dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les « autres dettes » comprennent par ailleurs les comptes courants d'opérations diverses de Sanef pour 12 milliers d'euros et Abertis pour 11 milliers d'euros.

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

3.9 Honoraires de commissariat aux comptes

Les cabinets Deloitte & Associés et PHM-Audit Expertise et Conseil, ainsi que les membres de leurs réseaux agissent en tant que commissaires aux comptes de la société au 31 décembre 2016.

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission se montent à 80 milliers d'euros en 2016.

4 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres (1)	Quote-part capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances Valeur nette	Chiffre d'affaires HT	Résultat
				Brute	nette			
Filiales (plus de 50 % des titres)								
- Sanef	53 090	1 001 611	100 %	4 443 678	4 443 678		1 195 040	432 747

(1) Non compris le résultat de l'exercice.

La société HIT a perçu au cours de l'exercice 2016 des dividendes de Sanef pour un montant de 280.000 milliers d'euros.

Pour Extrait

HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
Société par actions simplifiée au capital de EUR 1.512.267.743
Siège social : 30, boulevard Galliéni 92130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE B 484 918 123

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EXPRIMEES DANS UN ACTE

L'an deux mille dix-sept, le 12 juin,

PREMIERE DECISION
Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Associé, après avoir pris connaissance des rapports du président et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice d'un montant de 197 768 209,91 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte par ailleurs que la Société n'a engagé aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Connaissance prise du rapport du Président et de celui des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, l'Associé constate que les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2016 et approuvés font ressortir un bénéfice net de 197 768 209,91 euros,

L'Associé décide d'affecter à la réserve légale la somme de 9 888 410,50 euros et constate en conséquence que le bénéfice distribuable, après prise en compte de l'absence de report à nouveau, s'élève à 187 879 799,41 euros.

L'Associé décide, constatant l'absence de report à nouveau :

- de verser un dividende en numéraire d'un montant total de 187 879 799,41 euros, ce montant étant réparti également entre chacune des 1.512.267.743 actions composant le capital social au 31 décembre 2016,

- d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au paiement de ce dividende ; et

- que la mise en paiement de la distribution du dividende interviendra dans les délais légaux et au plus tard le 30 septembre 2017.

L'Associé prend acte de ce que les dividendes des trois (3) exercices précédents ont été les suivants :

Exercice social clos le :	Nombre d'actions :	Distribution aux associés (en euros)			Distribution nette par action (montant arrondi en euros) :
		Montant total :	Montant éligible à l'abattement de 40 % :	Montant non éligible à l'abattement de 40 % :	
31/12/13	1.512.267.743	112.834.495,72	néant	112.834.495,72	0,0746
31/12/14	1.512.267.743	156.076.461,42	Néant	156.076.461,42	0,1032
31/12/2015	1.512.267.743	164.637.876,62	Néant	164.637.876,62	0,1088

L'Associé donne enfin tous pouvoirs au Président, avec faculté de subdélégation, pour prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la réalisation des opérations prévues dans la présente résolution et plus généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire.

(...)

QUATRIEME DECISION
Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'Associé, connaissance prise des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve en tant que de besoin les comptes consolidés établis volontairement qui pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, font ressortir un bénéfice d'un montant de KEUR 386 252.

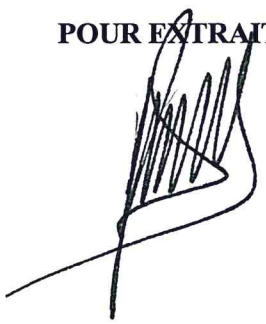
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes.

(...)

HUITIEME DECISION
Pouvoirs pour les formalités

L'Associé donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales en découlant.

POUR EXTRAIT



HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Société par actions simplifiée au capital de EUR 1.512.267.743

Siège social : 30, boulevard Galliéni 92130 ISSY LES MOULINEAUX

RCS NANTERRE B 484 918 123

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Issy-les-Moulineaux, le 20 mars 2017

Messieurs,

Le présent rapport est établi afin de vous exposer notamment l'activité du Groupe HIT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation du Groupe et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et ses activités en matière de recherche et de développement.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 - PERSPECTIVES D'AVENIR :

1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice :

Le chiffre d'affaires du Groupe HIT se situe à 1 624 433 milliers d'euros hors construction en augmentation de 1,8 % par rapport à 2016, l'année 2015 comprenant 4 mois du sous-groupe Sanef ITS, la variation à périmètre comparable est en croissance de +3,4 %, en lien essentiellement avec l'augmentation du trafic et des tarifs de péage.

Les comptes consolidés qui vous sont présentés sont relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 et sont comparés à ceux de l'exercice antérieur. Le bilan du Groupe est principalement composé d'immobilisations incorporelles pour 4 982 874 milliers d'euros, d'écarts d'acquisition pour 2 820 166 milliers d'euros et, au passif, du financement nécessaire à ces investissements.

Le résultat opérationnel du Groupe reflète principalement l'activité de Sanef SA et de ses filiales. Le résultat net du Groupe est positif pour un montant de 386 252 milliers d'euros, en augmentation de 114,8 % par rapport au résultat de l'exercice 2015. Le résultat net du groupe a été fortement impacté fin 2016 par une régularisation dans le taux des impôts différés pour tenir compte de la nouvelle loi de Finance adoptée en décembre 2016 et abaissant le taux d'imposition à 28 % à compter de 2020 (impact gain de 50 M€).

Le financement externe du Groupe est libellé quasi-exclusivement en euros et principalement à taux fixe. Il n'encoure aucun risque significatif de hausse des taux d'intérêt et utilise des couvertures d'instruments dérivés pour minimiser les éventuels risques financiers sur la dette à taux variable.

1.2 Activités de la Société au cours de l'exercice :

Les comptes sociaux de la Société qui vous sont présentés sont relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 et sont comparés à ceux de l'exercice antérieur. Le bilan de la Société est principalement composé, à l'actif, des titres de participation des sociétés Sanef pour un montant total de 4 443 678 milliers d'euros et, au passif, du financement nécessaire à ces acquisitions grâce aux capitaux propres et à l'endettement bancaire.

Le compte de résultat de la Société reflète principalement des charges financières correspondant à la dette liée à l'acquisition de Sanef, des produits financiers comprenant les dividendes versés par Sanef pour 280 000 milliers d'euros et un produit d'intégration fiscale de 258 026 milliers d'euros. Le résultat net de HIT est positif pour un montant de 197 768 milliers d'euros, en hausse de 14 % par rapport au résultat de l'exercice 2015.

1.3 Méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été constaté en 2016 par rapport aux comptes de 2015.

1.4 Charges non fiscalement déductibles

La Société n'a pas engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou de charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts.

1.5 Résultats - Affectation du résultat

Les comptes de la Société à la clôture de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de 197 768 209,91 € que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

- la somme de 9 888 410,50 EUR à la réserve légale, de sorte que cette dernière atteindra 72 741 816,05 €	EUR	9 888 410,50
- la somme de 187 879 799,41 EUR à titre de dividende aux associés, soit un montant arrondi à 0,12 EUR pour chacune des 1.512.267.743 actions composant le capital social	EUR	187 879 799,41
Total égal au bénéfice distribuable de	EUR	197 768 209,91

En outre, je vous propose, après avoir constaté que le compte « Prime d'émission » s'élève à EUR 73 433 975,13 dans les comptes sociaux établis au 31 décembre 2016, de décider d'une distribution exceptionnelle d'un montant total de EUR 22 120 200,59 prélevé sur ce compte « Prime d'émission » qui ressortira alors à EUR 51 313 774,54.

Enfin, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, que les sommes suivantes ont été distribuées au cours des trois derniers exercices :

Exercice social clos le :	Nombre d'actions :	Distribution aux associés (en euros)			Distribution nette par action (montant arrondi en euros) :
		Montant total :	Montant éligible à l'abattement de 40 % :	Montant non éligible à l'abattement de 40 % :	
31/12/13	1.512.267.743	112.834.495,72	Néant	112.834.495,72	0,0746
31/12/14	1.512.267.743	156.076.461,42	Néant	156.076.461,42	0,1032
31/12/15	1.512.267.743	164.637.876,62	Néant	164.637.876,62	0,1089

1.6 Information sur les délais de paiements

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, figure ci-après la décomposition à la clôture de l'exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Fournisseurs - Achats biens et services		
Echéance	2015	2016
- 30 jours	156 050	30 175
- 60 jours		(263 250)
+ 60 jours		
Total	156 050	(233 075)

Fournisseurs - Achats d'immobilisations		
échéance	2015	2016
- 30 jours	0	0
- 60 jours	0	0
+ 60 jours	0	0
Total	0	0

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Liste des filiales et participations détenues au 31 décembre 2016

Liste des filiales et participations (montants en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres (1)	Quote part capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances Valeur nette	Chiffre d'affaires HT	Résultat
				Brute	nette			
Filiales (plus de 50 % des titres)								
- Sanef	53 090	1 001 611	100 %	4 443 678	4 443 678		1 195 040	432 747
- SAPN	14 000	339 819	99,97 %	599 909	599 909	160000	398 478	86 709
- SEA14	37	23	100 %	37	37		5 948	366
- SODERANE	15	471	99,90 %	15	15	902	1 682	216
- Eurotoll	3 300	1 011	100 %	23 400	18000		489 481	1 512
- Bip & Go	1	312	100 %	1	1		22 769	5 538
- Sanef Aquitaine	500	50	100 %	500	500		7 298	184
- SE Bd Périphérique Nord Lyon	40	208	100 %	53	53		11 765	366
- Leonord Exploitation	40	(57)	85,00 %	34	34		12 939	69
Filiales étrangères								
- Eurotoll Central Europe zrt (Hongrie)	17	288	100 %	17	17		917	2
Participations								
- Sanef Saba Parkings France	2 117	(1947)	50,00 %	1 059	71		-	4
- A'Liénor	275 632	142 083	35,00 %	96 471	96 471	38	56 199	8 822
- Leonord	40	-	35,00 %	14	14		13 947	-
- CENTAURE NORD P-d-C (2)	320	1 145	34,00 %	259	259		1 114	141
- CENTAURE Paris-Normandie (2)	700	1 021	49,99 %	343	343		1 118	46
- CENTAURE GRAND EST (2)	450	696	14,44 %	131	131		1 259	23
- Autoroutes Trafic (2)	349	276	20,63 %	72	72		1751	49
- ALIS	2 850	151 495	19,67 %	2 258	2 258	15 112	75 898	2 505
- ROUTALIS	40	4	30 %	12	12		10 401	841
- SOGAREL (2)	2 000	15 093	5,00 %	100	100		24 184	839

(1) Non compris le résultat de l'année.
(2) Eléments chiffrés connus au 31 décembre 2015.

2.2 Activité et résultats des sociétés contrôlées

La Société étant une société holding détenant l'intégralité du capital de la société Sanef SA, l'activité et les résultats des sociétés contrôlées directement ou indirectement sont décrits en détail dans le rapport de gestion du Groupe Sanef auquel je vous invite à vous reporter.

2.3 Prises de participation et de contrôle, sociétés contrôlées :

La Société n'a pris aucune participation ni aucun contrôle dans une autre société ayant son siège social en France au cours de l'exercice écoulé.

La Société détient 100 % du capital de la société concessionnaire d'autoroutes Sanef SA.

Aucune participation réciproque n'existe au sein des sociétés du Groupe HIT.

3. INFORMATION SUR L'ACTIONNARIAT

3.1 Au 31 décembre 2016, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
ABERTIS INFRAESTRUCTURAS	794 696 699	52,55 %
PREDICA	187 823 654	12,42 %
CNP Assurances	75 613 387	5,00 %
AXA REPUBLIQUE	150 168 187	9,93 %
FFP Invest	77 125 655	5,10 %
Caisse des Dépôts et Consignations	75 613 387	5,00 %
CDC Infrastructure	151 226 774	10,00 %
Total	1 512 267 743	100,00 %

Aucune modification dans la répartition du capital n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

Ajustement en cas d'émission de titres donnant accès au capital : néant.

3.2 Renseignements relatifs aux acquisitions d'actions de la société faites au bénéfice des salariés

La Société n'employant aucun salarié, il n'a été procédé à aucun rachat d'actions, ni dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, ni dans le cadre d'options d'achat d'actions.

3.3 Plan d'actions

Aucun plan d'attribution ou de souscription d'action de la société n'a été autorisé dans les conditions des articles L225-197-1 II et L225-185 du Code de commerce.

4. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Les activités du Groupe HIT en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé l'ont été au sein du groupe Sanef.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demande de bien vouloir vous référer au rapport spécial de vos commissaires aux comptes qui vous donne toutes précisions à ce sujet.

6. PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'activité du Groupe HIT au cours de l'année 2016 a été marquée par la mise en place le 5 août d'un programme EMTN de 3 milliards d'€, qui lui permettra de bénéficier d'une plus grande réactivité lors de la mise en place des futures émissions obligataires.

7. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

La Société connait en ce début d'exercice une évolution de son actionnariat avec le retrait trois actionnaires : la Caisse de Dépôts et Consignations, CDC Infrastructure et Axa République.

A l'issue de ces évolutions actionnariales achevées en mars 2017, les actionnaires abertis et Prédica ont renforcé leur participation au capital de la Société passant respectivement de 52,55 % et 12,42 % du capital à 72,63 % et 17,17 %. L'actionnaire CNP a également légèrement augmenté sa participation de 5 % à 5,10 %.

Les autres événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice concernent les sociétés concessionnaires Sanef et SAPN pour lesquelles je vous invite à vous reporter à leur rapport de gestion respectif.

8. MANDATS

Commissaires aux comptes

Il est rappelé que les mandats des commissaires aux comptes :

- Cabinet Deloitte (titulaire) et Cabinet BEAS (suppléant) expireront à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2017 ;

- PHM-AEC (titulaire) et Monsieur Vincent Molinié (suppléant) expireront à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2019.

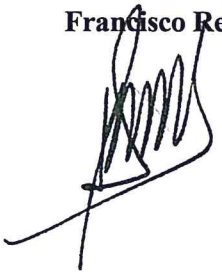
Président

Le mandat du Président de la Société, Monsieur Francisco Reynés, venant à expiration, il vous sera demandé de procéder à son renouvellement pour une durée de 6 ans.

9. EVOLUTION PREVISIBLE

En s'appuyant sur son actionnaire financièrement solide et puissant, le Groupe poursuivra en 2017 sa vision stratégique de valorisation des actifs du groupe Sanef.

Le Président,
Francisco Reynés



HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (HIT)

Société par Actions Simplifiée

30, boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

PHM-AEC
21, rue du Cirque
75008 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

HOLDING D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (HIT)

Société par Actions Simplifiée

30, boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Holding d'Infrastructure de Transport (HIT), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société apprécie annuellement la valeur d'inventaire de ses titres de participation selon la méthode décrite dans l'annexe à la note 2.1 « Principes Comptables – Immobilisations financières » ; nous avons examiné la méthodologie retenue par la société et sa mise en œuvre sur la base des éléments disponibles, et nous avons apprécié les estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

PHM-AEC	Deloitte & Associés
Philippe MOURARET	Laurent ODOBEZ

hit holding d'infrastructures de transport S.A.S.

Comptes sociaux

31 décembre 2016

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE 3

1. COMPTE DE RÉSULTAT 3

2. BILAN 4

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 5

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 6

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 7

1 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE 7

2 PRINCIPES COMPTABLES 7

2.1 IMMOBILISATIONS FINANCIERES 7
2.2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 7

3 COMMENTAIRES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE 8

3.1 INCIDENCE SUR LA PRISE DE CONTROLE DU GROUPE SANEF 8
3.2 COMPTE DE RESULTAT 9
3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES 10
3.4 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION 10
3.5 CAPITAUX PROPRES 11
3.6 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES 12
3.7 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION 14
3.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 14
3.9 HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES 15

4 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 15

ETATS DE SYNTHESE

1. *COMPTE DE RÉSULTAT*

	2016	2015
(en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires		
Autres produits		
Charges opérationnelles	**(1 357)**	**(3 869)**
Achats et charges externes	(1 356)	(3 868)
Charges de personnel		
Autres charges		
Impôts et taxes	(1)	(1)
Dotations aux amortissements et provisions		
Bénéfice opérationnel	**(1 357)**	**(3 869)**
Charges d'intérêts et charges assimilées	(127 090)	(175 321)
Autres charges financières	(1 918)	(2 126)
Produits financiers	286 007	299 131
Charges exceptionnelles	(1 680)	(49 278)
Produits exceptionnels	9 733	43 000
Bénéfice avant impôt	**163 696**	**111 537**
Impôt sur les résultats	34 073	61 766
Bénéfice net de l'exercice	**197 768**	**173 303**

2. *BILAN*

ACTIF	**31.12.2016**	**31.12.2015**
(en milliers d'euros)		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	4 443 678	4 443 678
Total actifs immobilisés	**4 443 678**	**4 443 678**
Clients, autres créances et comptes de régularisation	106 399	104 661
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74 969	97 810
Total actif circulant	**181 368**	**202 470**
TOTAL DE L'ACTIF	**4 625 046**	**4 646 148**

PASSIF	**31.12.2016**	**31.12.2015**
(en milliers d'euros)		
Capital	1 512 268	1 512 268
Primes d'émission	73 434	108 796
Réserves	62 853	54 188
Report à nouveau	-	-
Résultat	197 768	173 303
Capitaux propres	**1 846 323**	**1 848 555**
Provisions pour risques et charges	**38 580**	**46 633**
Emprunts et dettes financières	2 697 715	2 697 715
Autres dettes et comptes de régularisation	42 427	53 244
Total dettes	**2 740 142**	**2 750 960**
TOTAL DU PASSIF	**4 625 046**	**4 646 148**

3. *TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES*

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
01 janvier 2015	1 512 268	165 720	45 974	-	164 291	1 888 252
Dividendes					(156 076)	(156 076)
Distribution exceptionnelle		(13 924)				(13 924)
Distribution avec paiement en titres		(43 000)				(43 000)
Affectation du résultat 2014			8 215		(8 215)	
Résultat 2015					173 303	173 303
31 décembre 2015	**1 512 268**	**108 796**	**54 188**	**-**	**173 303**	**1 848 555**

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
01 janvier 2016	1 512 268	108 796	54 188	-	173 303	1 848 555
Dividendes					(164 638)	(164 638)
Distribution exceptionnelle		(35 362)				(35 362)
Affectation du résultat 2015			8 665		(8 665)	
Résultat 2016					197 768	197 768
31 décembre 2016	**1 512 268**	**73 434**	**62 853**	**-**	**197 768**	**1 846 323**

4. *TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE*

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net	**197 768**	**173 303**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(6 135)	8 403
Marge brute d'autofinancement	**191 633**	**181 706**
Variation des clients et autres créances	(3 766)	23 455
Variation des fournisseurs et autres dettes	(10 817)	39 087
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**(14 583)**	**62 542**
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**177 050**	**244 248**
Acquisition d'immobilisations financières		
Cession d'immobilisations financières		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Dividendes versés aux actionnaires	(200 000)	(170 000)
Dividendes versés en nature (actions)		(43 000)
Augmentation de capital		
Emission d'emprunts		195 152
Remboursement d'emprunt et avances		(250 000)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**(200 000)**	**(267 848)**
Variation de trésorerie	**(22 950)**	**(23 600)**
Trésorerie, début d'exercice	97 919	121 519
Trésorerie, fin d'exercice (1)	74 969	97 919

(1) Trésorerie de clôture :

Valeurs mobilières de placement et disponibilités	74 969	97 810
Comptes courants cash pooling		110
Trésorerie de clôture	**74 969**	**97 919**

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE

La société HIT a été constituée le 2 novembre 2005, en vue de se porter acquéreur des titres de Sanef, dans le cadre de la cession par le gouvernement français de ses participations dans trois sociétés concessionnaires d'autoroutes.

L'acquisition s'est concrétisée le 3 février 2006 et HIT est devenu l'actionnaire unique de Sanef.

HIT détenait également 100 % de la société HIT Finance BV, société sise au Pays- Bas, avec laquelle elle a fusionné en date du 16 octobre 2014.

Le siège social de la société est situé 30 boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux.

La société HIT a comme actionnaire majoritaire le groupe Abertis dont le siège est en Espagne à Barcelone. Les comptes consolidés de HIT sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Abertis.

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement ANC n°2016-07.

2.1 Immobilisations financières

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une provision est constituée si la valeur d'inventaire, déterminée sur la base des perspectives financières ou de la situation nette comptable des filiales et participations, est inférieure au prix de revient.

2.2 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3 COMMENTAIRES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

3.1 Incidence de la prise de contrôle du groupe Sanef

La société HIT établit des comptes consolidés. Au 31 décembre 2016 le périmètre de consolidation des filiales et participations est le suivant :

Sociétés	Activité
Sanef	Concession autoroutière
Sapn	Concession autoroutière
eurotoll	Télématique
eurotoll Central Europe zrt	Distributeur
Bip & Go	Distributeur (télématique)
SE A14	Exploitation d'autoroutes
Sanef Aquitaine	Exploitation d'autoroutes
SE BPNL	Exploitation d'autoroutes
Léonord Exploitation	Exploitation d'autoroutes
Léonord	Concession autoroutière
Sanef-Saba Parkings France	Concession de parkings
ALIS	Concession autoroutière
Routalis	Exploitation d'autoroutes
A'lienor	Concession autoroutière

Depuis le 1er juin 2006, les sociétés du groupe Sanef sont intégrées dans le groupe fiscal dont HIT est la tête.

Au 1er janvier 2016 le périmètre d'intégration fiscale du groupe comprend les sociétés Sanef, Sapn, SODERANE, eurotoll, la Société d'Exploitation de l'Autoroute A14 (SEA14), Sanef Aquitaine, Bip & Go et la Société d'Exploitation du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (SE BPNL).
Les sociétés Sanef Concession, SONORA, GSA Location et Sanef Développement ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation par transmission universelle de patrimoine au sein du groupe.

3.2 Compte de résultat

En 2016 les « **charges externes** » sont constituées :

- d'honoraires à hauteur de 467 milliers d'euros, contre 652 milliers d'euros en 2015,
- de commissions bancaires pour 773 milliers d'euros. En 2015 les commissions bancaires étaient de 3.084 milliers d'euros dont 2.267 milliers d'euros de frais d'émission liés à l'émission obligataire de 200 millions d'euros du 22 septembre 2015 (Cf. ***3.6*** Emprunts et dettes financières) .
- de primes d'assurances pour 116 milliers d'euros.

La Contribution économique territoriale (CET) est composée de deux contributions, la Contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur les biens passibles d'une taxe foncière et la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont l'assiette est la valeur ajoutée produite par l'entreprise.

La société HIT ne dégage pas de valeur ajoutée et n'est soumise qu'à une contribution minimale au titre de la CFE qui constitue le poste « impôts et taxes ».

En 2016 les « **produits financiers** » se décomposent en produits de participations et en autres produits financiers.

Les produits de participations comprennent les dividendes versés par Sanef pour 280.000 milliers d'euros. En 2015 HIT a reçu des dividendes versés par Sanef pour 293.000 milliers d'euros dont 43.000 milliers d'euros payés en actions de Sanef-ITS.

Les autres produits financiers sont constitués par l'amortissement de primes d'émission d'emprunt pour 5.969 milliers d'euros (Cf. ***3.4***) et par des revenus de valeurs mobilières de placement pour 24 milliers d'euros.

Le poste « **intérêts et charges assimilés** » comprend :

- un montant de 2.605 milliers d'euros en 2016 et de 6.631 milliers d'euros en 2015 qui représentent l'amortissement sur l'exercice de la perte de valeur constatée lors de la réduction des swaps de couverture dans les opérations de remboursements anticipés sur la « tranche A » de l'emprunt bancaire syndiqué effectuées le 18 mars 2011 à hauteur de 750 millions d'euros et le 12 avril 2012 pour 334 millions d'euros (Cf. ***3.6***),
- un montant de 6.888 milliers d'euros d'amortissement de la prime de 72.898 milliers d'euros versée aux porteurs d'obligations dans le cadre du refinancement en 2014 et étalée jusqu'en 2025 (Cf. ***3.6*** - **5**),
- un montant de 1.095 milliers d'euros sur opération de swap dans le cadre du refinancement opéré en 2015 (Cf. ***3.6*** - **6**),
- En 2015 ce poste comprenait également un montant de 33.333 milliers d'euros au titre de la soulte versée dans le cadre du refinancement opéré en 2015 (Cf. ***3.6*** - **6**),

Les « **autres charges financières** » représentent l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement d'emprunts obligataires pour 1.918 milliers d'euros (Cf. ***3.4***).

Les « **produits exceptionnels** » représentent la reprise de provision constituée en 2013 au titre du risque fiscal sur l'exercice 2012 lié au plafonnement de déductibilité des charges financières nettes, appelé « rabot fiscal ».

En 2015 ce poste comprenait le prix de cession à Abertis des titres des sociétés du groupe Sanef-ITS.
HIT a reçu de Sanef les titres des sociétés du groupe Sanef-ITS en paiement du dividende à hauteur de 43.000 milliers d'euros. Ces mêmes titres ont été remis par HIT à Abertis dans le cadre de la distribution de prime d'émission pour paiement en nature pour 43.000 milliers d'euros (Cf. ***3.5***).

Les « **charges exceptionnelles** » comprennent :

- la dotation pour intérêts de retard sur l'exercice 2015 à hauteur de 1.680 milliers d'euros au titre du risque provisionné concernant la transposition dans les comptes de HIT de la règle du plafonnement de déductibilité des charges financières, règle dite du « rabot fiscal » (art. 23 de la loi de finance 2013),

- En 2015 ce poste comprenait :

    - la dotation sur l'exercice, de ce même risque, à hauteur 4.400 milliers d'euros et des intérêts de retard sur 2014 pour 1.878 milliers d'euros,

    - la valeur nette comptable des titres Sanef ITS cédés à Abertis à hauteur de 43.000 milliers d'euros.

Le poste « **impôt sur les résultats** », hors la contribution additionnelle sur les distributions de 4.939 milliers d'euros en 2016, est créditeur de 39.012 milliers d'euros (64.734 milliers d'euros en 2015), dont 56 milliers d'euros de régularisations de l'impôt et crédits d'impôts 2015.
Il traduit l'économie d'impôt induite par l'intégration fiscale du groupe Sanef à HIT et se décompose comme suit, hors crédits d'impôt :

- charge d'impôt du groupe HIT : 219.071 milliers d'euros (176.831 milliers d'euros en 2015),

- produit d'intégration fiscale groupe Sanef : 258.026 milliers d'euros (241.566 milliers d'euros en 2015).

Au 31 décembre 2016 HIT dispose de déficits reportables propres pour un montant de 1.507.693 milliers d'euros.

3.3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2016 les « **immobilisations financières** » d'un montant de 4.443.678 milliers d'euros, sont constituées par des titres de participation dans la société Sanef.

3.4 Autres créances et comptes de régularisation

Au 31 décembre 2016 les « **autres créances** » comprennent :

- Le poste « Fournisseurs débiteurs» pour 233 milliers d'euros d'avoir à recevoir.

- les comptes courants des sociétés intégrées fiscalement qui représentent le solde de contribution des filiales du périmètre fiscal au paiement de l'impôt, pour un montant de 39.455 milliers d'euros (28.990 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Ces créances ont une échéance à moins d'un an.

Le poste des comptes de régularisation comprend quant à lui :

- Les primes d'émission ou de remboursement liées aux emprunts obligataires émis par HIT et par la filiale absorbée HIT Finance BV, pour un montant net de 9.885 milliers d'euros.
  Les primes d'un montant brut de 25.417 milliers d'euros sont amorties sur la durée des emprunts correspondants.

- Le poste « charges constatées d'avance » pour un montant de 56.826 milliers d'euros. HIT, dans le cadre de son opération de refinancement (Cf. ***3.6***), a payé aux porteurs d'obligations rachetées une prime de 72.898 milliers d'euros dont 2.296 milliers d'euros constatés dans le résultat en 2014 et 70.602 milliers d'euros en charges constatées d'avance étalées linéairement jusqu'en 2025.

3.5 Capitaux propres

Au 31 décembre 2016 le capital social de la société HIT est composé de 1.512.267.743 titres d'un nominal de 1 euro.

Depuis 2007 et jusqu'au 31 décembre 2015, par décisions collectives, les Associés ont décidé des distributions exceptionnelles ou complémentaires, proportionnellement à leur participation au capital, prélevées sur le compte de primes d'émission pour un montant total de 382.153 milliers d'euros.

Les Associés réunis en date du 19 avril 2016 ont décidé une distribution exceptionnelle prélevée sur le compte de primes d'émission pour un montant de 35.362 milliers d'euros, versée en numéraire.

Capital social et primes :

(en milliers d'euros)	**Nombre de titres**	**Valeur nominale**	**Montant du capital**	**Primes d'émission**
1er janvier 2007	1 512 267 743	0.001	1 512 268	490 949
Décisions collectives d'Associés du 25 avril 2007 au 5 mai 2015				(382 153)
31 décembre 2015	1 512 267 743	0.001	1 512 268	108 796
Décisions collectives d'Associés du 19 avril 2016				(35 362)
31 décembre 2016	**1 512 267 743**	**0.001**	**1 512 268**	**73 434**

Par décision des Associés du 19 avril 2016, le résultat de l'exercice 2015 de 173.303 milliers d'euros, en l'absence de report à nouveau antérieur, formant un bénéfice distribuable du même montant a été affecté à la réserve légale pour 8.665 milliers d'euros ainsi qu'à la distribution d'un dividende pour 164.638 milliers d'euros (Cf. **3.** tableau de variation des capitaux propres).

Le montant total distribué aux Associés en 2016 s'élève à 200.000 milliers d'euros. Il était de 213.000 milliers d'euros en 2015.

3.6 Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	**31.12.2016**	**31.12.2015**
Emprunts et dettes financières	2 650 000	2 650 000
Intérêts courus	47 715	47 715
Total	**2 697 715**	**2 697 715**

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

(en milliers d'euros)	**31.12.2016**	**31.12.2015**
A un an au plus	47 715	47 715
De 2 ans à 5 ans	2 000 000	500 000
A plus de 5 ans	650 000	2 150 000
Total	**2 697 715**	**2 697 715**

Les emprunts ont été souscrits en euros, à taux fixe pour 2.650.000 milliers d'euros.

Financement et dettes financières non courants

L'opération d'acquisition de Sanef a été réalisée au moyen de fonds propres et d'un endettement dont les caractéristiques au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

1. Emprunt obligataire émis le 27 octobre 2006 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 1.500.000 milliers d'euros au taux de 4,875 % remboursable intégralement le 27 octobre 2021.
   Cet emprunt est assorti d'une prime d'émission de 16.830 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 4.500 milliers d'euros.

2. Emprunt obligataire émis le 10 mars 2011 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 750.000 milliers d'euros au taux de 5,750 % remboursable intégralement le 9 mars 2018.
   Cet emprunt est assorti d'une prime de remboursement de 2.227 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 2.062 milliers d'euros.

3. Emprunt obligataire émis le 12 avril 2012 par HIT Finance BV (Pays-Bas) de 400.000 milliers d'euros au taux de 5,750 % remboursable intégralement le 9 mars 2018.

Cet emprunt est assorti d'une prime d'émission de 18.712 milliers d'euros et de frais intégralement réglés pour 1.200 milliers d'euros.

4. Emprunt bancaire syndiqué émis le 31 octobre 2006 par HIT d'un montant de 1.150.000 milliers d'euros (« tranche A »), remboursable progressivement à partir de 2010 jusqu'au 31 octobre 2013. Le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois.
   Au 31 décembre 2010 le capital restant à rembourser était de 1.100.000 milliers d'euros.

   Un remboursement anticipé de 750.000 milliers d'euros a été effectué le 18 mars 2011 couvert par l'emprunt obligataire émis le 10 mars 2011 par HIT Finance BV (Cf. point **2.** ci-dessus).

   Le solde de l'emprunt initial a fait l'objet d'un remboursement de 334.091 milliers d'euros le 12 avril 2012 couvert par l'emprunt obligataire émis à la même date par HIT Finance BV (Cf. point **3.** ci-dessus).

La « tranche A » de l'emprunt bancaire syndiqué a fait l'objet de swaps de taux, qualifiés de couverture.

La réduction des swaps induite par l'opération de remboursement sur la « tranche A » pour 750 millions d'euros le 18 mars 2011 a généré un paiement de soulte de 50.120 milliers d'euros en 2011.

La réduction des swaps induite par l'opération de remboursement du solde sur la « tranche A » pour 334 millions d'euros le 12 avril 2012 a généré un paiement de soulte de 26.430 milliers d'euros en 2012.

Ces charges sont étalées sur la durée d'amortissement de l'emprunt couvert, soit jusqu'en 2018.

La charge financière supportée a été de 9.493 milliers d'euros en 2016 et 46.851 milliers d'euros en 2015 (Cf. ***3.2***).

5. HIT a procédé en septembre 2014 à une opération de refinancement de sa dette obligataire (opération de « Liability Management »).

   Le groupe a racheté une partie de sa dette obligataire émise, via sa filiale néerlandaise HIT Finance BV, en 2011 et 2012 à un taux de 5,750% et à échéance 2018 pour un total de 1.150.000 milliers d'euros (Cf. points **2** et **3**). Le rachat porte sur un montant de 400.000 milliers d'euros. Afin de permettre ce rachat, une prime de 72.898 milliers d'euros (la « prime de rachat ») a été versée aux obligataires apportant leurs titres à l'opération de refinancement.

   La société HIT SAS a concomitamment émis une dette obligataire pour 450.000 milliers d'euros sur 10,5 ans à échéance mars 2025 offrant un coupon de 2,25%. La prime de rachat pour 72.898 milliers d'euros de l'ancienne dette 2011 et 2012 est intégrée au calcul du taux d'intérêt effectif de cette émission de refinancement 2014.

   Par ailleurs, une opération de couverture des taux fixant les taux d'intérêts applicables à l'opération sur la période 2018 – 2025 (swaps de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie) a été mise en place entre le début de l'opération et sa réalisation. Cette opération, lors de son débouclage en septembre 2014, a résulté en une soulte à payer de 7.616 milliers d'euros. Son étalement par résultat sera opéré à partir de 2018.

   Cette opération de refinancement a permis au groupe HIT de s'assurer un financement de 450.000 milliers d'euros à un taux coupon de 2,25% fixé pour la période 2018 – 2025.

6. En septembre 2015 HIT a procédé à nouveau à une opération de refinancement de sa dette obligataire.

   La société a racheté une partie de sa dette obligataire émise en 2011 et 2012 à un taux de 5,75% d'échéance 2018 d'un total de 1 150 millions d'euros, dont le nominal avait été ramené à 750 millions d'euros en 2014 lors d'une première opération de rachat d'obligation financé par une émission de 450 millions d'euros de maturité 2025 et portant un taux intérêt de 2,25%. Le rachat effectué en 2015 porte sur un montant de 250 millions d'euros. Afin de permettre ce rachat, une prime de 33,3 millions d'euros (la « prime de rachat ») a été versée aux obligataires apportant leurs titres à l'opération de refinancement. Cette prime a été entièrement constatée en charges de l'exercice 2015.

   La société HIT SAS a concomitamment émis une dette obligataire pour 200 millions d'euros en abondant la souche mars 2025 offrant un coupon de 2,25% émise en septembre 2014 pour 450 millions d'euros.

   Cette opération de refinancement a permis à HIT de s'assurer un financement complémentaire de 200 millions d'euros à un taux coupon de 2,25% fixé pour la période 2018 – 2025.

3.7 Autres dettes et comptes de régularisation

Au 31 décembre 2016, le poste « **autres dettes** » comprend essentiellement :

- Des dettes fournisseurs pour 55 milliers d'euros.
- Les comptes courants de filiales pour 256 milliers d'euros représentant un excédent de contributions à l'impôt sur les sociétés.
- L'impôt sur les bénéfices pour 38.258 milliers d'euros représentant le solde de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe HIT au titre de cet exercice.

Ces dettes ont une échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2016 ce poste comprend par ailleurs 3.847 milliers d'euros de produits constatés d'avance représentant le solde de primes sur émissions obligataires amorties sur la durée de l'emprunt (Cf. ***3.6***).

3.8 Transactions avec les entreprises et les parties liées

Au 31 décembre 2016 le poste « autres créances » comprend les comptes courants de Sanef pour 25.817 milliers d'euros, Sapn pour 13.060 milliers d'euros, Bip&Go pour 578 milliers d'euros.

Ces comptes courants représentent le solde de la contribution à l'impôt sur les bénéfices dû par les sociétés filles à HIT au titre de l'exercice 2016 dans le cadre de l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2016 le poste « autres dettes » comprend les comptes courants de Sanef Aquitaine pour 176 milliers d'euros, SE BPNL pour 47 milliers d'euros, SEA14 pour 12 milliers d'euros et SODERANE pour 9 milliers d'euros.

Ces comptes courants représentent l'excédent de contribution à l'impôt sur les bénéfices des sociétés filles au titre de l'exercice 2016 dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les « autres dettes » comprennent par ailleurs les comptes courants d'opérations diverses de Sanef pour 12 milliers d'euros et Abertis pour 11 milliers d'euros.

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

3.9 Honoraires de commissariat aux comptes

Les cabinets Deloitte & Associés et PHM-Audit Expertise et Conseil, ainsi que les membres de leurs réseaux agissent en tant que commissaires aux comptes de la société au 31 décembre 2016.

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission se montent à 80 milliers d'euros en 2016.

4 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres (1)	Quote-part capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances Valeur nette	Chiffre d'affaires HT	Résultat
				Brute	nette			
Filiales (plus de 50 % des titres)								
- Sanef	53 090	1 001 611	100 %	4 443 678	4 443 678		1 195 040	432 747

(1) Non compris le résultat de l'exercice.

La société HIT a perçu au cours de l'exercice 2016 des dividendes de Sanef pour un montant de 280.000 milliers d'euros.